Ville de SAINT-JOSEPH

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE
06 OCT. 2023

EXTRAIT N°68/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 02 OCTOBRE 2023

Date de la convocation **:**
Le 25 sept 2023

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents	23
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

En cours de Séance :

Présents	33
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

L'an deux mil vingt-trois, le deux du mois d'octobre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, M. CRETINOIR Joël, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : Mme MIEVILLY Eliane, (procuration à M. ADELE Claude), NAPOLY Raymond, Mme CARIN Jocelyne (procuration à M ARETO Joseph), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne).

ABSENTS NON EXCUSES : Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. FERDINAND Thierry, Mme MENCE Marielle, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA) DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

BATIMENTS MUNICIPAUX : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le Maire expose :

La Collectivité veut engager divers travaux sur quatre bâtiments. Trois d'entre eux feront l'objet d'un ravalement de façades. Sont concernés, le Pôle solidarités, le Stade Henri Murano et le Marché du bourg. Sur ce dernier bâtiment, il est également prévu de remplacer la toiture et le faux-plafond.
Le quatrième site est celui de l'Ecole de Durand où des travaux de reprise d'étanchéité seront effectués.

La nouvelle enveloppe du Fonds de concours de la CACEM peut être mobilisée pour le financement de cette opération dont le plan est établi comme suit :

DEPENSES		RECETTES		TAUX
- Peinture Pôle Solidarités	41 430,00	CACEM Fonds de concours	54 189,90	50 %
- Peinture Tribune Stade H. MURANO	39 321,80			
- Etanchéité Ecole de Durand	16 098,00	Ville Autofinancement	54 189,90	50 %
- Rénovation Marché du Bourg	11 530,00			
	108 379,80		**108 379,80**	**100%**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

D'APPROUVER le nouveau plan de financement établi pour la réalisation de cette opération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 02 octobre 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le

COMMUNE DE SAINT JOSEPH MARTINIQUE

Le Maire

Yan MONPLAISIR